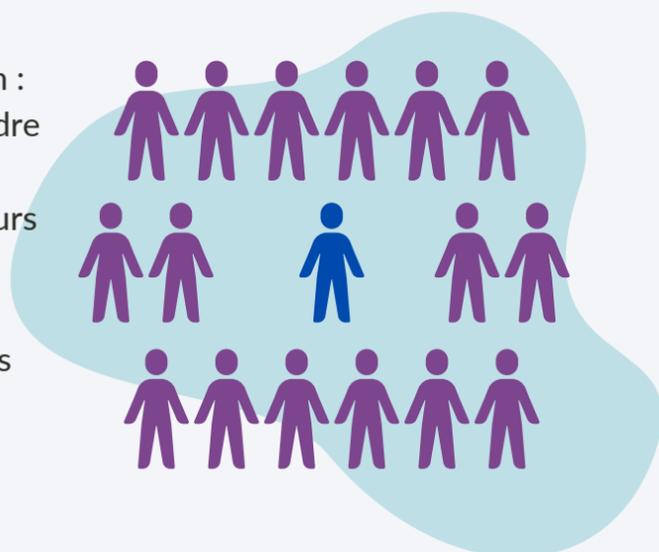


### Définition

Les risques psychosociaux (RPS) correspondent à des situations de travail où sont présents, combinés ou non :

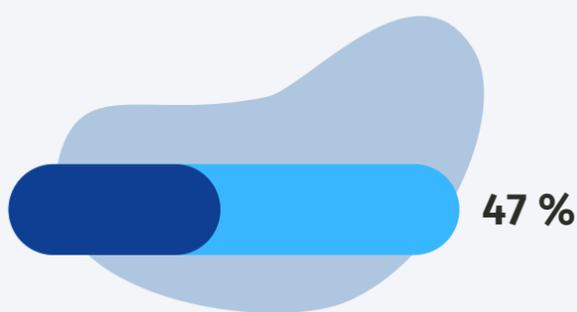
- du stress provenant du sentiment de ne pas atteindre les exigences ou les attentes demandées ;
- des violences internes commises par des travailleurs : conflits majeurs (entre des personnes ou des équipes), harcèlement moral ou sexuel ;
- des violences externes, exercées par des personnes extérieures à l'entreprise à l'encontre des salariés (insultes, menaces, agressions...)



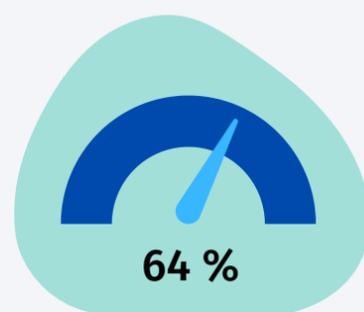
(source Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (travail-emploi.gouv.fr))

### Chiffres clés

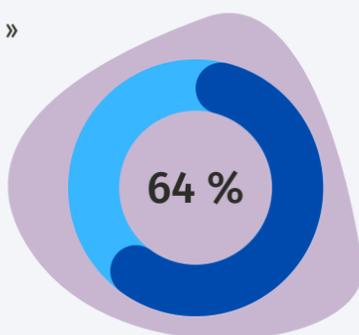
source enquête DARES : Conditions de travail - Risques psychosociaux 2016



des actifs occupés estiment qu'ils doivent « toujours » ou « souvent » se dépêcher dans leur travail



des actifs occupés déclarent manquer d'autonomie dans leur travail



des actifs occupés déclarent être soumis à un travail intense ou subir des pressions temporelles

### Des causes et manifestations multiples

Les conséquences sur la santé physique et mentale des salariés peuvent être importantes.

Stop aux idées reçues :

- "le stress est un moteur nécessaire pour performer"
- "seuls les plus faibles sont concernés"

La surcharge de travail, l'absence de sens, vous donne l'impression de ne pas pouvoir faire correctement votre travail

Vous n'avez pas d'autonomie pour réaliser votre travail

Vos rapports avec votre hiérarchie, votre équipe sont difficiles

Vous dormez mal à cause du travail

**Stress, harcèlement, agression, burnout, nous pouvons tous être concerné par les RPS et en souffrir.**

**NE RESTEZ PAS SEUL !**

**LA CFTC PEUT VOUS CONSEILLER ET VOUS AIDER**

Rapprochez-vous de votre correspondant CFTC ou contactez-nous par mail : [accueil@cftcsg.fr](mailto:accueil@cftcsg.fr)